

Conditions générales de vente

Conditions de réservation d'emplacement

Les arrivées se font de 17 h à 20 h et les départs de 8 h à 10 h.

La réservation ne devient effective qu'après acceptation par le camping du contrat de réservation dûment complété et signé, accompagné d'un versement de 30% du montant total

Le nombre de personnes ne doit pas dépasser cinq (5) par emplacement.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers. Aucune réservation ne sera prise en considération sans la réception de l'acompte.

Tout emplacement réservé doit être occupé avant 20 h. Dans le cas où le client doit différer sa date d'arrivée, il doit en informer le camping, sinon l'emplacement devient disponible 24 heures après la date prévue et l'acompte est considéré comme dû.

Aucune réservation ne sera acceptée sans un ascendant majeur.

Lors de votre arrivée, une vérification est effectuée sur les dates et personnes prévues sur le contrat. Aucun remboursement ne sera possible ultérieurement.

Pour l'arrivée de personne supplémentaire en cours de séjour, vous devez le signaler au camping le jour même et régler le supplément. Pour toute fraude sur les personnes présentes, véhicule, tente ou animaux, un supplément de 150€ sera appliqué par infraction et par semaine de séjour.

Conditions d'annulation de réservation

Dans tous les cas d'annulation, l'acompte et les frais de réservation sont considérés comme dus. Le camping se réserve le droit de réclamer la totalité du prix de la location si l'annulation n'intervient pas 30 jours avant la date d'arrivée, sauf cas de force majeure (maladie, accident, décès). Toute exclusion pour non-respect de règlement intérieur ne donnera lieu à aucun remboursement.

Caution obligatoire pour un lodge

Une caution de 400€ couvrant le locatif extérieur et intérieur plus 65€ pour les frais de ménage est demandé par chèque ou par carte bancaire. Elle sera restituée après inventaire au départ, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Un inventaire est remis à l'arrivée et le client dispose de 4 heures pour signaler tout manquement, anomalie.

Le lodge doit être rendu dans le même état qu'à l'arrivée soit : sol balayé et lavé, w-c et salle de bain impeccable, y compris réfrigérateur et cuisine nettoyés. Les frais de ménage de 65€ seront déduits de la caution si l'état des lieux au départ ne nécessite pas l'intervention d'une équipe de nettoyage. Il faut prendre rendez-vous pour l'inventaire du départ sauf à se voir imposer une heure par le camping.

Paiement du séjour :

Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant l'arrivée, faute de quoi la réservation sera annulée et les sommes acquittées seront considérées comme dues. Toute demande de séjour faite moins de 21

jours avant la date d'arrivée doit être réglée en totalité. Tout séjour interrompu ou abrégé ne pourra donner lieu à aucun remboursement par le camping.

Expulsion

Toute personne ou groupe de personne ne respectant pas le règlement intérieur du camping ou se comportant de manière incorrecte envers les autres clients ou le personnel, sera expulsé.

Les animaux

Les chiens sont autorisés, tenus en laisse. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté à l'arrivée. Seuls les chiens de petite taille sont autorisés dans les lodges. Il est strictement interdit de laisser un animal seul. Toute nuisance entraînera l'expulsion du client. Les chiens de 2ème catégorie type : Pitt bull, rottweiler, et les chats sont strictement interdits sur le camping.

Perte d'objets

Le camping ne peut en aucun cas être tenu responsable des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux clients ou à leurs biens pendant leur séjour.

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal d'instance de Nîmes.